

Télésanté, mobilité clinique et soins à domicile

## **Le gouvernement du Québec et la Ville de Québec investissent 557 000 \$ dans un projet innovant piloté par cinq entreprises de la région**

Québec, le 3 novembre 2011 – Dans le cadre de la démarche ACCORD Capitale-Nationale, M. Sam Hamad, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et M. Richard Côté, vice-président du comité exécutif de la Ville de Québec, ont annoncé conjointement un soutien financier de 557 000 \$ pour la réalisation des phases 4 et 5 du projet de démonstration technologique d'efficacité clinique dans le réseau de la santé. Québec International agit comme organisme de soutien et est mandaté afin d'assurer la gestion de l'aide financière.

Le projet est piloté par un consortium de cinq entreprises de la région de Québec qui investissent également 573 000 \$ pour les phases 4 et 5. Les entreprises membres du Consortium Télésanté et Mobilité clinique sont Asentri, Domedic, Solutions Hospitalis, Fujitsu et Mirego. Cette initiative vise à améliorer la qualité du suivi de patients en soins à domicile par l'intégration dans le milieu de travail des professionnels de la santé de nouvelles solutions technologiques, complémentaires à celles déjà existantes. Ce projet est réalisé grâce à l'appui important du réseau de la santé, particulièrement le CSSS Alphonse-Desjardins, le Réseau universitaire intégré de santé de l'Université Laval (RUIS), le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) et le Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale. Ces établissements permettent la démonstration de l'efficacité des solutions en milieu clinique et en contexte de soins.

« La démarche ACCORD constitue un levier économique important pour la région. Elle soutient concrètement le développement des secteurs de force de notre économie, qui représentent 60 % des nouveaux emplois créés lors des cinq dernières années. Nos actions favorisent ainsi la réalisation de projets novateurs et structurants portés par les entreprises dans des créneaux d'excellence tels que les sciences de la vie, ce qui fortifie notre région et la rend plus concurrentielle à l'échelle internationale », a déclaré M. Sam Hamad.

Chacune des entreprises du consortium possède déjà des technologies qui peuvent être utilisées dans le suivi des soins à domicile. Le défi consistait, d'une part, à rendre ces technologies compatibles pour créer une véritable plateforme opérationnelle et, d'autre part, à en démontrer l'efficacité en milieu clinique.

Pour les entreprises, l'accès au milieu clinique s'avère déterminant dans l'étape cruciale de la commercialisation puisqu'il permet d'appuyer la démonstration par des résultats compilés en contexte de soins. Une fois cette étape franchie, les entreprises du consortium auront développé des compétences précieuses qui leur procureront des avantages concurrentiels notables.

« Ce projet illustre l'esprit d'innovation qui anime la ville et qui est devenu la signature économique de Québec. En soutenant le consortium Télésanté et Mobilité clinique, la Ville de Québec contribue à la création d'emplois de qualité, au renforcement d'une expertise de pointe exportable et au positionnement de Québec parmi l'élite mondiale des villes innovantes », a affirmé M. Côté.

Le projet comporte cinq phases et prendra fin en août 2012.

Phase 1 : analyse préliminaire et planification

Phase 2 : Intégration technologique et clinique

Phase 3 : Développement et assemblage des solutions

Phase 4 : Démarrage du projet pilote

Phase 5 : Analyse des résultats et lancement de l'étape de la commercialisation.

L'approbation de chaque phase est conditionnelle au succès de la précédente. La réalisation nécessite au total près de 2 M\$ en investissement, dont la moitié provient des entreprises du consortium.

« Le soutien important du gouvernement du Québec et de la Ville de Québec par le biais de la démarche ACCORD Capitale-Nationale, ainsi que l'engagement majeur de Québec International et des partenaires du réseau de la santé constituent des atouts de taille qui ont rendu ce projet possible et qui nous permettent d'envisager les étapes à venir avec confiance, a conclu M. Jean Morin, président du Consortium Télésanté et Mobilité clinique et vice-président, Partenariats et alliances stratégiques chez Solutions Hospitalis

#### À propos de la démarche ACCORD et du créneau d'excellence SCIENCES DE LA VIE

La démarche ACCORD est une priorité de l'action gouvernementale qui vise à dynamiser l'économie des régions du Québec. Le MDEIE est responsable de sa mise en œuvre. ACCORD a pour but de positionner les régions du Québec comme des sièges de compétences industrielles particulières reconnues dans le monde. Cette démarche s'appuie sur les forces régionales ainsi que sur la mobilisation et le dynamisme des gens d'affaires en région. Quant au créneau d'excellence Sciences de la vie de la région de la Capitale-Nationale, il a pour mission de développer des entreprises et des secteurs d'excellence qui prennent appui sur la convergence et l'intégration de technologies pour accélérer le développement et maximiser la commercialisation de produits et services en santé et bien-être.

#### À propos du Fonds de l'innovation

Le Fonds de l'innovation de la région de la Capitale-Nationale a été créé pour mettre en commun les efforts des principaux partenaires de la démarche ACCORD afin de permettre la concrétisation, dans les meilleurs délais, des projets structurants pour chacun des créneaux d'excellence. Cette initiative, propre à la région de la Capitale-Nationale accroît les ressources financières disponibles en créant une masse critique par l'effet cumulatif de l'apport des divers bailleurs de fonds. Les principaux partenaires du fonds sont : la Ville de Québec, le Bureau de la Capitale-Nationale, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Emploi-Québec, Québec International, le Centre local de développement de Québec et la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale. Précisons que le MDEIE investit 130 000 \$ dans ce projet tandis que la Ville de Québec accord 427 000 \$.

-30-

<p>Sources :</p> <p>Harold Fortin Attaché de presse Cabinet du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale 418 691-5650</p>	<p>Paul-Christian Nolin Attaché de presse Cabinet du maire 418 641-6434</p>	<p>Information :</p> <p>François Paquet Conseiller - Relations publiques 418 681-9700 poste 277: fpaquet@quebecinternational.ca</p>
---	---	---